

**Communiqué de presse de Jeunes Médecins**

*Jeudi 19 mars 2020*

**Monsieur le Ministre de l'Intérieur**  
**Merci de ne pas compliquer l'accès des médecins à leur lieu de soins**

Alors que la communauté médicale et soignante dans son entièreté se mobilise pour endiguer autant que faire se peut les ravages de l'épidémie Covid-19, certains collègues nous ont fait remonter un certain excès de zèle de la police nationale avec, à la clé, un nombre non négligeable de verbalisations.

Alors que nous exhortons la population de respecter les mesures de confinement et que nous remercions la police nationale pour le travail qu'elle effectue en ce sens (avec malheureusement des résultats inégaux), il nous paraît aberrant d'adopter une telle attitude vis-à-vis des soignants se rendant au chevet des patients (à partir du moment où un document justifie de leur statut).

Ainsi, Jeunes Médecins demande, qu'au vu des circonstances exceptionnelles, le Ministre de l'Intérieur fasse passer une circulaire auprès de la police nationale afin d'alléger au maximum les contrôles des collègues. De plus, Jeunes Médecins accompagnera tous les collègues dans leur(s) démarche(s) de contestation. Pour ce faire, contactez-nous via : <https://www.jeunesmedecins.fr/contact>

**Contact presse**

Emanuel Loeb  
Président Jeunes Médecins  
president@jeunesmedecins.fr  
06 50 93 64 60